**Orientations générales de la Politique documentaire**

(proposition de trame janvier 2024)

**Préambule - Introduction : Pourquoi ?**

possibilité de faire référence à la Loi Robert

**Contexte : éléments sur le contexte territorial**

* Décrire les contexte local, collectivité, politique culturelle, éducative et social + bib
* Intégration dans un réseau ? Partenariat avec la BD

**Les missions d’une bibliothèque**

* faire référence aux articles de la loi Robert (article 1 et les articles sur les collections)
* reprendre, le cas échéant, certains axes du CTL, PCSES ou Projet de service

**Publics visés : lister les publics cibles**

**La gestion des collections**

* quelle organisation des collections ?
  + Volumétrie, répartition par grands secteurs. Type de supports
  + Existence de fonds spécifiques: FAL, dys, fonds patrimonial
* Pluralisme et rappel de la Loi Robert
* Modalités d’acquisition
  + Expliciter comment sont achetés les documents (fournisseurs, marchés, rythme des commandes)
* Définition des responsabilités en terme d’acquisitions
* Budget et taux de renouvellement
* Critères généraux de choix et d’exclusion.
* Traitement des suggestions des usagers
* Dons et échanges
* Complémentarité documentaire au sein d’un réseau

**Règles générales d’élimination et de conservation**

## **Accès et médiation**

### **Accès**

* rappeler la gratuité d’accès aux espaces publics de la médiathèque, ainsi qu’à la consultation sur place de ses ressources, est libre et gratuit.
* Respect des normes d’accessibilité pour tous au bâtiment, aux circulations intérieures, aux collections et aux services.

### **Accès à distance**

* Présenter les services à distance: le catalogue en ligne à distance, la navette et les réservations, les ressources numériques, le portage à domicile…

### **Modalités d’organisation et de communication des documents**

La plupart des documents sont proposés en accès libre et en prêt direct au public. Autres éléments à expliquer.

### **Médiation**

* Les bibliothécaires conseillent, effectuent des recherches et accompagnent les lecteurs.
* Les bibliothécaires mettent en valeur les collections de multiples manières sur place et à distance (préciser ou pas comment)
* Indiquer si le public est invité à participer à partager ses coups de cœur.

## **Les partenariats**

Expliquer les objectifs, présenter et lister les partenariats de manière plus ou moins détaillée.